

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 29 Janvier 2010

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 2/05

OBJET : Budget Primitif 2010 : Moyens informatiques et de télécommunications pour les services.

- Cantons : Tous.

RÉSUMÉ : Le budget destiné aux moyens informatiques et de télécommunications pour les services s'élève, en fonctionnement, à un montant de 3 400 334 €. Ainsi, il est proposé une diminution de 6 % par rapport au BP 2009.

Quant au budget qui figure en investissement il s'élève à un montant de 9 027 334 € en autorisations de programme et de 3 920 627 € en crédits de paiement.

L'ensemble des crédits proposés permettra d'œuvrer pour la modernisation de l'administration à travers le Schéma Directeur Informatique, le Schéma Directeur de l'Information Géographique et les services numériques accessibles aux Seine-et-Marnais.

Les inscriptions de crédits qui vous sont proposées relèvent du programme « Moyens informatiques et de télécommunications pour les services ».

I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

I – OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Dématérialisation et Plateforme de télétransmission	45 250 €
Entretien et Mainténances	995 251 €
Frais de télécommunications	1 360 400 €
Prestations et Fournitures	912 150 €
Convention IGN	7 500 €
Fond scanné IGN	2 133 €
logiciel FME	750 €
Maintenance ESRI	65 000 €
Maintenance GPS + Abonnement GPRS	2 300 €
Mise à jour BD Adresse	600 €
Mise à jour BD PARCELLAIRE	4 000 €
Prestations d'assistance ESRI	5 000 €
Total de l'enveloppe de dépenses 2010	3 400 334 €

Pour l'opération « **Dématérialisation et Plateforme de télétransmission** » il est proposé un montant de 45 250 € pour permettre :

- l'hébergement des plateformes de télétransmission de flux à la Préfecture pour le contrôle de légalité et à la paierie départementale pour les flux comptables (28 350 €),
- l'abonnement à la plateforme de dématérialisation des marchés publics (10 000 €),
- l'accès à la plateforme VIA Michelin dans le cadre du projet de dématérialisation des frais de déplacement (4 000 €),
- et l'hébergement du portail de l'éditeur Orphée Web (site de la médiathèque) le temps que le Département intègre les fonctionnalités dans son propre portail internet.

Les crédits s'élevaient au BP 2009 à 22 350 €. L'augmentation est due à l'intégration de nouvelles plateformes de Tiers de confiance dans le cadre du projet de dématérialisation initié depuis 2009.

Pour l'opération « **Entretien et Mainténances** » il est proposé un montant de 995 251 € pour permettre les maintenances évolutives et correctives ou l'assistance pour les applications métiers, l'entretien des matériels informatique et installations téléphoniques. Les crédits sont répartis de la manière suivante :

- Les maintenances des matériels représentent 158 200 €,
- Les maintenances des logiciels représentent 662 051 €,
- Les maintenances des entretiens des installations téléphoniques représentent 175 000 €.

Les crédits s'élevaient à 1 105 750 € au BP 2009. Ainsi, les crédits inscrits sur cette opération sont en baisse de 10% par rapport au BP 2009. Cette baisse est due à une recherche toujours plus importante d'une rationalisation des maintenances logicielles, matérielles et des entretiens des installations téléphoniques malgré l'augmentation du parc logiciels et matériels.

Pour l'opération « **Frais de Télécommunications** » il est proposé un montant de 1 360 400 € répartis de la manière suivante :

- La téléphonie fixe pour un montant de 579 900 €. Il a été constaté en 2009 une augmentation régulière des consommations en téléphonie. Néanmoins, pour limiter cette augmentation et proposer au minimum une stabilisation des coûts de communications, voire une diminution, un travail de pédagogie auprès des agents a été engagé et un contrôle plus actif mis en œuvre.
- La téléphonie mobile pour un montant de 167 000 €. Un plan d'économie par une réduction de 10% du parc de téléphones portables a été mis en œuvre.
- Les transports de données pour un montant de 613 500 €. Sur ce poste de dépense c'est une économie de 36% par rapport aux crédits inscrits en 2009 qui est proposée. Cette importante diminution a été possible grâce à l'attribution du marché à un nouveau prestataire qui utilise le réseau Sem@for77 mis en place par le Département dans le cadre de la DSP.

Les crédits s'élevaient à 1 600 000 € au BP 2009. Ainsi, c'est une diminution de 15% qu'il est proposé par rapport au BP 2009.

Pour l'opération « **Fournitures et Prestations de services** » il est proposé un montant de 912 150 € qui comprend :

- L'acquisition de consommables pour un montant de 475 000 €. Ce poste de dépenses évolue à la baisse pour la première fois depuis 3 ans, malgré l'augmentation du parc. Cette diminution s'inscrit dans le plan d'économies instauré en 2009 qui fait appel à la responsabilisation de chaque agent quant à l'utilisation des impressions.
- Le club utilisateur pour l'outil de gestion du contrôle des établissements pour un montant de 850 €,
- Les fournitures pour petits équipements pour un montant de 26 000 €,
- Les annonces et insertions pour un montant de 14 300 €.
- Les prestations de services pour un montant de 396 000 €. Ce poste de dépenses permet d'avoir recours à des prestataires extérieurs afin d'apporter à la collectivité une expertise toujours plus pointue sur les dossiers. Néanmoins, les compétences et les ressources internes sont également de plus en plus sollicitées.

Les crédits s'élevaient à 873 500 € au BP 2009. L'augmentation pour cette opération est de 4%.

Pour les opérations « **Convention IGN** », « **Fond scanné IGN** », « **logiciel FME** », « **Maintenance ESRI** », « **Maintenance GPS + Abonnement GPRS** », « **Mise à jour BD Adresse** », « **Mise à jour BD PARCELLAIRE** » il est proposé un montant de 82 283 €. Il s'agit de

mettre en œuvre les maintenances logicielles et les mises à jour des données du Systèmes d'Information Géographique.

Pour l'opération « **Prestations d'assistance ESRI** » il est proposé un montant de 5 000 €. Les crédits serviront à l'installation et au paramétrage des serveurs du Système d'Information géographique.

II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Recettes diverses	4 000 €
Total de l'enveloppe de recettes 2010	4 000 €

L'opération « **Recettes diverses** » est proposée pour un montant de 4 000 €.

Elle permettra le remboursement par les associations Act'Art et Aquibrie des frais de télécommunications payés par le Département au titre de l'année 2009 pour un montant de 2 000 €.

Il est également prévu un montant de 2 000 € pour les pénalités de retard appliquées aux entreprises titulaires de marchés publics pour non respect des délais dans l'exécution des prestations.

III - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

III - 1 OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2010
Projets Schéma Directeur informatique pour les infrastructures	3 175 000 €	765 000 €
Matériels et Logiciels Clients	1 298 000 €	1 298 000 €
Pôle Action Sociale	333 000 €	16 500 €
Pôle Documentaire	790 000 €	70 000 €
Pôle Finances	1 229 000 €	230 000 €
Pôle Ressources Humaines	275 000 €	0 €
Pôle Technique	573 334 €	25 000 €
Infrastructures serveurs	235 000 €	235 000 €
Méthodes et Outils	410 000 €	110 000 €
Télécoms et Réseaux	312 000 €	312 000 €
Données géographiques	167 000 €	167 000 €
Evolution portail internet graphique fonctionnel	230 000 €	230 000 €
Total de l'AP de dépenses 2010	9 027 334€	3 458 500€

La D.S.I, depuis le mois de juin 2008, a travaillé à l'élaboration d'un Schéma Directeur Informatique pour la période 2010-2013 dont les objectifs sont de :

- Définir un système cible en adéquation avec les choix politiques et de gestion de la collectivité,
- Planifier les projets à mener et leur articulation, ainsi que les ressources technologiques, organisationnelles, financières et humaines associées,
- Ajuster la gouvernance de la fonction informatique afin de garantir la cohérence des stratégies mises en œuvre.

Ce schéma directeur doit permettre d'atteindre les objectifs en termes de Systèmes d'Information pour le CG77, tels que :

- Dématérialisation, e-administration et développement des usages des TIC ;
- Ouverture du Système d'Information aux partenaires ;
- Mobilité ;
- Travail collaboratif ;
- Développement d'une culture de contrôle de gestion et d'aide à la décision ;
- Fiabilisation et sécurisation de l'infrastructure du Système d'Information ;
- Modernisation et optimisation des méthodes et outils de travail de la collectivité ;
- Anticipation sur les évolutions à venir.

Le cadre financier a été fixé à 3,5 M€ par an à partir de 2010, montant compatible avec les capacités d'investissement pluriannuelles du Département sur cette période. Ce cadre a nécessité d'opérer des choix stratégiques en priorisant les projets.

Le budget présenté est de 3 458 500 € en CP 2010 et de 9 027 334 € pour l'AP de 2010. Le recours à la gestion en AP permet à la collectivité pour ses besoins informatiques, de s'engager sur des projets pluriannuels, ce qui est indispensable aujourd'hui.

Il est proposé une opération pluriannuelle « **projets Schéma Directeur Informatique des infrastructures** » pour un montant de 765 000 € en CP 2010 et 3 175 000 € en AP 2010. Les crédits inscrits doivent permettre notamment de mettre en œuvre :

- le projet de généralisation du nouveau service d'annuaire technique qui gère l'accès aux ressources informatiques partagées pour les agents du Conseil général. Ce nouveau dispositif va remplacer l'annuaire actuel Novell afin d'étendre l'accès et le contrôle des ressources à l'ensemble des agents sur l'ensemble des sites. Cette généralisation facilitera la mise en œuvre des projets transversaux collaboratifs : messagerie, partage de documents, téléphonie sur IP (ToIP).
- la généralisation de la nouvelle messagerie collaborative, qui s'inscrit dans le cadre plus général de mise en œuvre d'un environnement collaboratif homogène afin de préparer la construction du grand projet collaboratif.

- la mise en place du projet Citrix Phase II, qui consiste à déployer une nouvelle infrastructure permettant de gérer le déploiement des applications métiers sur les sites distants tels que les 14 maisons départementales de solidarité. Cette nouvelle architecture permettra de fiabiliser le fonctionnement des sites déconcentrés pour les agents de la DGAS et les utilisateurs SIS-Marché.

Il est proposé une opération annuelle « **Matériels et Logiciels Clients** » pour un montant de 1 298 000 € en AP et CP. Les crédits inscrits permettront de mettre en œuvre les achats de matériels et de logiciels pour le bon fonctionnement de l'administration départementale et de mettre en œuvre le projet de mobilité et le nouvel outil de gestion de courrier grâce à l'achat de matériels spécifiques. Ainsi, les crédits sont notamment répartis de la manière suivante :

- 368 000 € relatifs aux matériels, dont 280 000 € pour les renouvellements de 125 postes de travail NEC (qui auront plus de 6 ans en 2010) et pour pouvoir assurer le remplacement de 140 unités centrales sans les écrans,
- 355 000 € pour les périphériques, ce qui représente 200 imprimantes et l'acquisition d'onduleurs pour sécuriser les sites installés en téléphonie sur IP (ToIP) ainsi que les serveurs de fichiers sur les sites distants (en particulier sur les sites de la DPR),
- 320 000 € pour le déploiement d'Office 2003 dans le cadre notamment de la généralisation de la nouvelle messagerie collaborative,
- 100 000 € pour l'acquisition des licences de la nouvelle messagerie collaborative,
- 40 000 € sont prévus pour le remplacement de l'outil de numérisation des archives départementales,
- 35 000 € sont prévus pour finaliser l'installation de matériels audio-vidéo dans les musées du Département,
- 30 000 € sont prévus pour l'acquisition de matériels nécessaires au projet mobilité (achats de PDA, d'ultra-portables...).

Il est proposé cinq opérations pluriannuelles pour les applications métiers, sur les cinq domaines **fonctionnels Action Sociale, Documentaire, Finances, Ressources Humaines, Technique** pour un montant de 341 500 € de CP 2010 et 3 200 334 € en AP 2010.

Ainsi de grands projets transversaux pourront être mis en œuvre :

Le Grand projet de dématérialisation qui comprend pour 2010 :

- 16 500 € pour la dématérialisation du secteur social,
- 25 000 € pour la dématérialisation des marchés,
- 50 000 € pour les parapheurs électroniques,
- 120 000 € pour la gestion du courrier.

Le Grand projet collaboratif qui comprend pour 2010 :

- 50 000 € pour l'espace collaboratif.

Le Grand projet GED (Gestion Electronique de Documents) qui comprend pour 2010, 20 000 € pour la généralisation des besoins GED.

Le Grand projet décisionnel qui comprend pour 2010, 10 000 € pour la démarche de performance.

Il est proposé une opération annuelle « **Infrastructure Serveurs** » afin de permettre la réalisation des actions récurrentes sur les infrastructures pour un montant total de 235 000 € en AP et CP. Les crédits inscrits vont permettre l'achat de matériels et de logiciels nécessaires au renouvellement, à l'entretien et à l'adaptation des capacités des serveurs et matériels d'infrastructure.

Il est proposé une opération pluriannuelle « **Méthodes et Outils** » pour un montant de 110 000 € en CP 2010 et 410 000 € en AP 2010. Ainsi, en 2010 les crédits de paiement permettront de mettre en place des outils de bonne gestion avec notamment la démarche ITIL (Information Technology Infrastructure Library), démarche qualité dans le secteur informatique. Sur les exercices futurs dans le cadre de cette démarche ITIL, il est proposé de mettre en place des outils pour une meilleure prise en compte de la culture clients (indicateurs de qualité, accompagnement des utilisateurs et enquête satisfaction) mais aussi pour les contrats de services (SLA : Services Level Agreement) permettant de formaliser les demandes et les engagements pour un montant de 100 000 € par an.

Il est proposé une opération annuelle « **Réseaux et Télécoms** » pour toutes les actions récurrentes pour un montant total de 312 000 € en AP et CP. Cette opération devrait permettre les achats de matériels nécessaires pour la téléphonie classique et sur IP, afin d'assurer un niveau de service adéquat aux directions du Département.

Il est proposé une opération annuelle « **Données géographiques** » pour un montant de 167 000 € en AP et en CP. Cette opération doit permettre de financer d'une part, les acquisitions et développements des logiciels pour les applications du Système d'Information Géographique (113 000 €) et d'autre part, les acquisition des données pour la mise en œuvre des projets Système d'Information Géographique (54 000 €) dans le cadre du Schéma Directeur de l'Information Géographique.

Il est proposé une opération annuelle « **Evolution portail internet graphique fonctionnel** » pour un montant de 230 000 € en AP et en CP.

L'objectif de la Direction de l'Innovation et de l'E-administration (D.I.E.) est de proposer aux directions, citoyens, entreprises et associations, des services numériques (sites Internet, télé-procédures, services, TICE à la communauté éducative, développement des services numériques sur le territoire...) qui caractérisent la modernisation de l'administration.

L'offre Internet proposée par le Conseil général s'est développée depuis quelques années, de plus en plus de directions proposent de nouveaux contenus. Les sites Internet s'enrichissent et les contributeurs demandent des fonctionnalités équivalentes à ce que l'on peut trouver sur le Web aujourd'hui. Citons entre autres la géo-localisation, l'abonnement, l'agenda, la gestion des articles, l'insertion du multimédia dans les contenus... Il est nécessaire que notre plateforme Internet Sem@tic évolue pour proposer ces fonctionnalités aux contributeurs.

Les offres de télé-procédures sont bâties sur une plateforme Capdemat qu'il convient de solidifier et de faire évoluer afin de pouvoir construire d'autres télé-procédures. Ces développements se font sur une plateforme « logiciel libre » en collaboration avec le Département du Val d'Oise. Ainsi, les coûts

sont partagés avec cette collectivité, en fonction des besoins. Ces différentes fonctionnalités sont évaluées, pour la part à la charge du Département en 2010, à 172 000 €.

Le plan d'action de la D.I.E. prévoit la mise en œuvre d'un service à destination des petites communes afin de les aider à créer des sites web et des télé-procédures, en mettant à leur disposition un certain nombre de services autour des 2 plateformes Sem@tic et Capdemat. Il est nécessaire que celles-ci répondent au cahier des charges de l'ARTESI Ile-de-France (Agence Régionale des Technologies et de la Société de l'Information) afin qu'elles puissent bénéficier de l'aide financière de la Région. La subvention de l'ARTESI est de 40 % des dépenses réelles, plafonnée à 20 000 euros, à l'exclusion des prestations d'hébergement pour les sites proposant 5 télé procédures, au minimum.

Ces évolutions (forum, alerte avec envoi SMS, template type...) serviront aussi à nos propres besoins. Le coût de la mise en conformité est estimé à 43 000 €.

Le renouvellement de la navigation du site internet nécessite un coût de développement de 15 000 €. L'évolution de ces fonctionnalités servira aussi dans un second temps, aux autres sites internet de la collectivité (archives, jeunesse...).

III - 2 RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
Pôle Documentaire	2008	480 811,11 €	49 991 €
Pôle Finances	2008	553 ,02 €	25 456,86 €
Pôle Technique	2008	361 844,30 €	55 945,00 €
Pôle Action Sociale	2009	367 100,00 €	158 550,00 €
Pôle Documentaire	2009	228 002,68 €	65 184,00 €
Pôle Finances	2009	206 200,00 €	20 000,00 €
Pôle Ressources Humaines	2009	50 000,00 €	17 000,00 €
Pôle Technique	2009	260 000,00 €	70 000,00 €
Total des CP 2010			462 126,86 €

Il s'agit pour ces opérations de continuer la mise en œuvre ou les évolutions des projets lancés en 2008 et en 2009. Ainsi,

L'opération « **Pôle Documentaire** » pour un montant de 49 991 € permet de continuer le projet de gestion des délibérations avec la mise en œuvre des arrêtés ainsi que la gestion de la signature électronique.

L'opération « **Pôle Finances** » pour un montant de 25 456,86 € pour permettre d'améliorer la gestion, en termes d'efficacité et de gain de temps face à l'augmentation des structures, de la solution de contrôle de gestion des établissements.

L'opération « **Pôle Technique** » pour un montant de 55 945 € permet de continuer la mise en œuvre des outils :

- d'urbanisation du système d'informations pour un montant de 14 445 € grâce à l'acquisition d'un module de modélisation des processus métiers.
- NEPTUNE pour un montant de 25 000 € avec l'acquisition d'un module supplémentaire pour la gestion des rivières.
- STARLIMS pour un montant de 16 500 € avec le passage à une version plus récente pour la gestion des laboratoires départementaux.

L'opération « **Pôle Action Sociale** » pour un montant de 158 550 € permet de continuer la mise en œuvre du :

- projet de dématérialisation des feuilles de soins pour un montant de 23 550 €. Il s'agit de dématérialiser les documents papiers nécessaires au remboursement des soins en améliorant la fréquence, la rapidité et la régularité de ces demandes de remboursements.

- projet de gestion du Revenu de Solidarité Active pour un montant de 135 000 €. Il s'agit de mettre en place un outil pour suivre le nouveau dispositif qui vise à remplacer les minima sociaux existants (R.M.I. ou A.P.I) et à se substituer à des actions d'intéressement de retour à l'emploi.

L'opération « **Pôle Documentaire** » pour un montant de 65 184 € permet de continuer la mise en œuvre du :

- projet de patrimoine culturel pour un montant de 35 184 € pour permettre de disposer d'un référentiel inventaire, scientifique et de gestion patrimoniale informatisé durable et évolutif.
- projet de rajeunissement du portail intranet pour un montant de 30 000 €.

L'opération « **Pôle Finances** » pour un montant de 20 000 € permet les développements spécifiques pour notre Département de l'outil de gestion financière.

L'opération « **Pôle Ressources Humaines** » pour un montant 17 000 € permettra la mise en place d'un outil permettant d'afficher l'organigramme de la collectivité.

L'opération « **Pôle Technique** » pour un montant de 70 000 € permettra l'informatisation des procédures d'acquisition et de gestion du référentiel dans le cadre du projet de gestion du patrimoine technique.

* * *

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 3 920 626,86 € pour les dépenses d'investissement.

En conclusion, je vous propose d'approuver :

pour les dépenses d'investissement,

- la création des opérations 2010,

Les propositions d'inscriptions de crédits de paiement d'investissement et de fonctionnement seront reprises et votées par chapitre dans le rapport « Projet de budget primitif pour l'exercice 2010 ».

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 2/05 des rapports soumis à la commission
n° 2 - Administration Générale et Personnel

Rapporteurs : MME PELABERE
Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

M. EUDE
Commission n° 7 - Finances

Séance du 29 Janvier 2010

OBJET : Budget Primitif 2010 : Moyens informatiques et de télécommunications pour les services.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel,

Vu l'avis de la Commission n° 7 - Finances,

DECIDE

Sur le programme «Moyens informatiques et de télécommunications pour les services ».

Pour les dépenses d'investissement :

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2010 des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Projets Schéma Directeur informatique pour les infrastructures	3 175 000 €
Matériels et Logiciels Clients	1 298 000 €
Pôle Action Sociale	333 000 €
Pôle Documentaire	790 000 €
Pôle Finances	1 229 000 €
Pôle Ressources Humaines	275 000 €
Pôle Technique	573 334 €
Infrastructures serveurs	235 000 €
Méthodes et Outils	410 000 €
Télécoms et Réseaux	312 000 €
Données géographiques	167 000 €
Evolution portail internet graphique fonctionnel	230 000 €
Total de l'AP de dépenses 2010	9 027 334 €

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

